



Diplôme interuniversitaire Pratiques médicales en santé au travail pour la formation des collaborateurs médecins

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Médecins souhaitant se reconverter vers la médecine du travail.

La formation est ouverte aux médecins non titulaires de la qualification en médecine du travail et justifiant d'au moins 3 ans d'inscription au Conseil de l'Ordre des Médecins. La formation n'est ouverte qu'aux médecins disposant d'une promesse d'embauche dans un service de Santé au Travail puis d'un contrat de type collaborateur médecin au sens de l'article R4623-25 du Code du Travail.

MODALITÉS D'ADMISSION

Le dossier de candidature (renseignements auprès du SFC) doit être soumis à l'avis du conseil pédagogique du DIU avant l'inscription. Date limite de dépôt des dossiers de demande d'inscription auprès du Conseil Pédagogique Interrégional : 31 août 2025. Date limite pour les inscriptions administratives : 30 septembre 2025.

CONTEXTE ET POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le Décret du 30 janvier 2012 précise à l'article R. 4623-25 "Le service de santé au travail ou l'employeur peut recruter des collaborateurs médecins. Ces médecins s'engagent à suivre une formation en vue de l'obtention de la qualification en médecine du travail auprès de l'Ordre des médecins. Ils sont encadrés par un médecin qualifié en médecine du travail qu'ils assistent dans ses missions".

Points forts :

- > Formation qui répond à un aspect réglementaire de la réforme de la médecine du travail
- > Formation qui permet aux médecins d'obtenir la qualification en médecine du travail

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Analyser les conditions de travail en entreprise pour établir des liens entre environnement professionnel et santé des travailleurs.
- > Appliquer le cadre réglementaire, déontologique et éthique de l'exercice de la médecine du travail dans sa pratique quotidienne.
- > Évaluer les capacités de travail d'un salarié afin de proposer des mesures de maintien dans l'emploi adaptées.
- > Identifier les effets de la pénibilité et du vieillissement sur la santé au travail pour orienter les actions de prévention médicale.
- > Analyser les risques professionnels pour établir des liens avec les pathologies observées (accidents du travail, maladies professionnelles).
- > Mettre en œuvre un suivi médical individuel et collectif en lien avec les risques professionnels identifiés.
- > Contribuer à des actions de veille sanitaire ou de recherche épidémiologique dans le champ de la santé au travail.
- > Utiliser les outils de repérage, d'analyse et d'intervention disponibles en milieu de travail.
- > Mener toutes les actions de prévention technique, organisationnelle et médicale dans le cadre de la loi du 2 août 2021, en animant et coordonnant une équipe pluridisciplinaire.
- > Conseiller l'entreprise sur la surveillance du milieu professionnel et la gestion globale des risques, y compris environnementaux.

PROGRAMME

UE 1 : Le monde du travail

Organisation de la santé au travail ; L'entreprise ; Réglementation ; Évaluation et suivi des capacités ; Maintien dans l'emploi ; Pénibilité.

UE 2 : Les risques professionnels

Nature ; Évaluation ; Suivi et traçabilité.

UE 3 : Outils et méthodes

Méthodologie d'étude et de recherche ; Conduite de projet ; Veille sanitaire ; Communication.

UE 4 : L'équipe pluridisciplinaire

Surveillance du milieu de travail et gestion des risques ; L'équipe de santé au travail ; Management d'équipe.

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques et stages pratiques encadrés. Transmission de support pédagogique aux participants.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle lors des sessions par exposés oraux et examen écrit de 2 heures en fin de 2^{ème} année, attestation de validation des stages pratiques et rapport de stage, mémoire de fin de formation.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Il s'agit d'une formation en alternance d'une durée de 4 ans à temps plein (ou au minimum à 80 %). Le DIU comporte 2 parties :

- > Deux ans de formation théorique et pratique. La partie théorique se déroule sous la forme de sessions de 2 jours d'enseignement par mois dans l'interrégion sur un cycle de 2 ans. La partie pratique sous forme de stages encadrés par le tuteur au sein du service de santé au travail (9 mois) et en milieu institutionnel (3 mois).
- > Deux ans de formation pratique sous forme de stage professionnel dans le service de santé au travail ponctué par des journées d'évaluation des compétences en présence du tuteur et des enseignants.

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Pr Maria GONZALEZ, Professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg, courriel : maria.gonzalez@chru-strasbourg.fr.

Dr Isabelle THAON, Maître de conférence-Praticien Hospitalier à la Faculté de Médecine de Nancy.

Pr Frédéric DESCHAMPS, Professeur à la Faculté de Médecine de Reims.

Dr Marc-André GOLTZENE, Maître de conférence associé à la Faculté de Médecine de Besançon.

DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE

Durée : 4 ans dont 300 heures de formation théorique

En 2025/2026:

Référence : ABI25-0344A

Début des enseignements le 22 octobre 2025

Attention : la formation se déroule en alternance à la faculté de médecine de Strasbourg, Nancy, Besançon et Reims.

Tarif

13600 € pour les 4 années réparti comme suit : année 1 = 6 800 € / année 2 = 6 800 €

Lieu

Hôpital Civil
1 Place de L'Hôpital
67000 Strasbourg

Renseignements et inscriptions

Assia BELAMRI
Tél : 03 68 85 49 12
assia.gasmi@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.